



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Suisses

Question écrite n° 33244

Texte de la question

Reponse. - Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le droit de residence des ressortissants suisses en France et sur les conversations qui auraient ete engagees a ce sujet par les autorites suisses et francaises. L'ouverture de telles negociations a ete dementie par les autorites prefectorales des departements concernes ainsi que par le comite regional franco-genevois. Les propos en sens contraire qui ont pu etre tenus n'engagent donc que leurs auteurs. Je confirme, pour ma part, qu'il n'existe aucune concertation franco-suisse sur ce sujet et que, si des pourparlers devaient s'ouvrir, les responsables locaux en seraient aussitot informes.

Texte de la réponse

Reponse. - Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le droit de residence des ressortissants suisses en France et sur les conversations qui auraient ete engagees a ce sujet par les autorites suisses et francaises. L'ouverture de telles negociations a ete dementie par les autorites prefectorales des departements concernes ainsi que par le comite regional franco-genevois. Les propos en sens contraire qui ont pu etre tenus n'engagent donc que leurs auteurs. Je confirme, pour ma part, qu'il n'existe aucune concertation franco-suisse sur ce sujet et que, si des pourparlers devaient s'ouvrir, les responsables locaux en seraient aussitot informes.

Données clés

Auteur : [M. Ravassard Noël](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33244

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1987, page 6372

Réponse publiée le : 29 février 1988, page 874